

Commune de PLOMODIERN

Personne publique, **Commune de PLOMODIERN**
Représentée par **Monsieur Claude BELLIN**, Maire de la commune

Travaux de ravalement sur les bâtiments de l'Ecole Publique, rue de
la Plage

Marché à procédure adaptée

Cahier des charges

Article 1- Identification de la collectivité contractante

Pouvoir adjudicateur

La personne publique est la commune de PLOMODIERN, représentée par Monsieur Claude BELLIN, Maire de la commune.

Mairie de PLOMODIERN
20, rue du Docteur Vourc'h
29550 PLOMODIERN

Tél : 02.98.81.51.29

Fax : 09.98.81.59.91

Mail : secretariat.plomodiern@orange.fr

Article 2 Objet et Caractéristiques du marché

2-1 Objet

Le présent marché a pour objet les travaux de ravalement des bâtiments de l'Ecole Publique.

2-2 Installation de chantier

L'entrepreneur aura en charge l'installation d'échafaudages conformes aux normes en vigueur ou l'utilisation de nacelle.

Il est impératif que l'entrepreneur se rende sur site pour apprécier l'ampleur des travaux et les modalités d'intervention.

2-3 Travaux de ravalement

- Les travaux à l'Ecole Publique comprennent le ravalement des éléments suivants :
 - Tranche ferme : Bâtiment principal sur les deux façades, les deux pignons et les souches de cheminées
 - Tranche conditionnelle : cuisine, hall d'entrée, préau côté extérieur
Hall d'entrée et préau côté cour

- Ces travaux comprennent :

- Le nettoyage et le ragréage des parties dégradées, le lavage haute-pression, une couche de primaire et deux couches de peinture pour la partie béton
- Nettoyage et deux couches de peinture pour les parties bois
- Nettoyage, retouches et deux couches de peinture sur les parties métalliques.
- Nettoyage, lavage haute pression et protection hydrofuge sur les encadrements des ouvertures

L'entrepreneur précisera dans son offre les moyens et les modalités d'intervention pour la réalisation du chantier. L'entrepreneur fournira les fiches techniques des produits utilisés ainsi que les dosages des produits appliqués.

L'entrepreneur pourra prévoir dans son offre des teintes différentes de celles existantes.

Article 3- Mode passation du marché

Le présent marché est passé selon un marché à procédure adaptée conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Article 4- Pièces constitutives du marché

Les pièces constitutives du marché sont :

- Le présent cahier des charges signé sans modification,
- L'acte d'engagement,
- Le mémoire technique.

Article 5- Prix

Le prix des travaux est ferme.

La durée de validité de l'offre est de 90 jours.

Article 6- Délai d'exécution –pénalités de retard

Le délai d'exécution est à renseigner dans l'acte d'engagement.

En cas de retard dans l'exécution des travaux imputable au titulaire du marché, les stipulations des C.C.A.G « Travaux » sont seules applicables.

Article 7- Garantie

Le délai de garantie ne fait l'objet d'aucune stipulation particulière. Il est fixé conformément aux dispositions du C.C.A.G « Travaux ».

Article 8- Contentieux

Le Tribunal Administratif de RENNES est seul compétent pour connaître des litiges qui surviendraient lors de l'exécution du présent marché.

Article 9- Conditions de remise des offres

Les candidats au présent marché sont libres de soumissionner soit isolément soit sous forme de groupement d'entreprises.

9-1 Présentation des offres

Les candidats devront transmettre leur offre sous pli cacheté comprenant :

- Les attestations, les certificats et déclarations prévus aux articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics,
- L'acte d'engagement,
- Le présent cahier des charges signé sans modification,
- Un mémoire technique explicitant les moyens et les modalités d'intervention ainsi que les fiches techniques des produits utilisés.

9-2 Adresse et date de remise des offres

Les plis devront être remis contre récépissé ou être reçus par courrier envoyé en recommandé avec accusé de réception, à l'adresse figurant à l'article 1 du présent règlement de consultation avant **le vendredi 17 avril 2015 à 12H00**

Article 10- Critères de jugement des offres

L'offre économiquement la plus avantageuse sera selon les critères suivants :

- Prix : 60%
- Valeur technique de l'offre : 30%
- Délais : 10%

A.....
Signature de l'entreprise

Le/...../.....
Cachet de l'entreprise